

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat ajourné sur la considération du discours prononcé du Trône par Son Excellence le Gouverneur général lors de l'ouverture de la présente session du Parlement, et sur la motion de l'honorable sénateur Brooks, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Beaubien (*Bedford*)—

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada, afin de lui offrir les humbles remerciements de cette Chambre pour le gracieux discours qu'il a plu à Son Excellence de prononcer devant les deux Chambres du Parlement, savoir:

A Son Excellence le major-général George-Philias Vanier, Compagnon de l'Ordre du Service Distingué, à qui ont été décernées la Croix Militaire et la Décoration des forces canadiennes, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

Qu'il plaise à Votre Excellence:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat—

L'honorable sénatrice Quart propose, appuyée par l'honorable sénatrice Irvine, que la suite du débat sur la motion visant à une Adresse à Son Excellence le Gouverneur général soit ajournée à demain.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.

L'honorable sénateur Aseltine propose, appuyé par l'honorable sénateur Brunt—

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Étant posée la question sur la motion, elle est—
Résolue par l'affirmative.